

# BULLETIN

DEPARTEMENT de PHILOSOPHIE

de

UNIVERSITE de MONTREAL

Tél. : 343 - 6464

# LIAISON

No 8 - Février 1972

## CALENDRIER ACADEMIQUE

-----

Session Janvier 1972

- Contrôle de langue . . . . . 29 février
- Date limite pour informer le Département de  
l'ABANDON D'UN COURS . . . . . 30 mars
- Début du congé de Pâques . . . . . 30 mars
- Reprise des cours . . . . . 4 avril
- Remise des mémoires pour la collation des grades  
de mai . . . . . 16 avril
- Fin des cours . . . . . 28 avril
- Fin des examens . . . . . 10 mai
- Date limite pour l'entrée des résultats . . . . . 15 mai
- Examen de synthèse . . . . . 17-18 mai
- Examen oral pré-doctoral . . . . . 25-26 mai
- Collation des grades . . . . . 28 mai
- Remise des mémoires pour la collation des grades  
d'automne . . . . . 15 août

-----

## Règlementation concernant les exigences de langue

- La connaissance du français et d'une deuxième langue est exigée pour l'obtention de la maîtrise.
- La connaissance du français et de deux autres langues est exigée pour l'obtention du doctorat.
- Le choix de la troisième langue se fait selon les exigences de la recherche et avec l'approbation du Comité des Grades Supérieurs.
- Un étudiant satisfait à cette exigence par la réussite d'un examen de contrôle portant sur la traduction d'un texte philosophique de difficulté moyenne ou par l'attestation de 8 crédits (120 heures) dans une langue.
- Le Département de philosophie organise une session de contrôle de langues le Mardi 29 février 1972 à 14:00 heures salles 420 et 422, 4e étage du Stone castle, 2910, Edouard Montpetit # 23, Mtl. La durée maximale de l'examen est de 2 heures.
- Les candidats de maîtrise et de doctorat devront, s'ils ne l'ont déjà fait, inscrire au secrétariat (à France Piché) leur choix de langue, et indiquer leur intention de se présenter à l'examen ou apporter l'attestation de 8 crédits réussis au plus tard le 22 février 1972.

---

## Règlementation concernant la scolarité de B. Ph

Durant sa scolarité de B. Ph (programme de 3 ans - 90 crédits) l'étudiant devra avoir réussi 2 cours dans chacun des 5 secteurs de la philosophie.

- 1- Philosophie ancienne et médiévale.
- 2- Philosophie moderne
- 3- Ontologie, anthropologie philosophique, esthétique.
- 4- Philosophie sociale, économique, politique, histoire, éthique.
- 5- Logique, épistémologie, philosophie de la nature et des sciences.

L'étudiant au niveau du B. Ph devra inscrire à son programme au maximum 6 cours (18 crédits) par session (le programme régulier étant de 5 cours soit 15 crédits).

## LE SERVICE DE DOCUMENTATION DU DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

Depuis le début de janvier 1972, le Service de Documentation du Département a repris vie. Un personnel de cinq étudiants (travaillant à temps partiel) en assure le fonctionnement, sous la responsabilité du comité départemental de la recherche et de la bibliothèque. Comme son nom l'indique, il s'agit d'un "service" qui assure l'exécution de certaines tâches.

I - La première tâche du Service consiste à préparer les listes de commandes d'ouvrages philosophiques à l'intention de la bibliothèque centrale de l'Université. Concernant les ouvrages récents, le dépouillement des catalogues des diverses maisons d'édition permet l'achat des publications philosophiques au fur et à mesure de leur parution. Mais nous visons également à combler les lacunes du fonds philosophique en achetant des ouvrages plus anciens qui nous manquent encore. A ce sujet, l'aide des professeurs et des étudiants du département est indispensable. A l'occasion de lecture ou de recherche, nous vous suggérons de noter par écrit tout titre (auteur, titre, éditeur) d'ouvrage philosophique manquant au catalogue : le Service de Documentation verra à l'achat de ces volumes dans les meilleurs délais.

II - Le Service a également rassemblé au local 423 de la documentation d'intérêt général qui peut être consultée sur place. Cette documentation comprend :

a) Les mémoires et les thèses (de Licence, MA., D. PH. et PH. D.) qui ont été présentés au Département depuis sa fondation (quelque 454 titres).

b) Les revues philosophiques suivantes : Poétique ; Cahiers de l'analyse ; Scilicet ; Tel Quel ; Etudes freudiennes ; Dialogue ; R. de l'Université d'Ottawa ; La Revue de l'Aupelf ; R. philosophique de Louvain ; R. de Théologie et de Philosophie ; The Journal of Philosophy ; Bulletin signalétique du CNRS (section 519 : philosophie) ; Répertoire des thèses de Doctorat (Aupelf) ; Vient de paraître (Bulletin du livre au Canada-français) ; Bibliographie du Québec ; Répertoire bibliographique de la philosophie (Louvain).

c) Un certain nombre de dictionnaires et ouvrages généraux : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, de Robert (6 volumes) ; Le Petit Robert ; Harrap's Standard French an English Dictionary ; Harrap's New Shorter French and English Dictionary ; Dictionnaire classique français-allemand, allemand-français (Larousse) ; Dictionnaire des difficultés de la langue française (Larousse) ; Dictionnaire des Média (Fages et Pagano) ; Dictionnaire de la langue philosophique (Foulquié et Saint-Jean) ; Vocabulaire technique et critique de la philosophie (Lalande) ; Vocabulaire de la Psychologie (Piéron) ; Vocabulaire de la Psychanalyse (Laplanche et Pontalis) ; Dictionnaire de la mythologie (Grimal) ; Histoire de la Philosophie (Pléiade) ; La Philosophie : de Hegel à Foucault, du marxisme à la phénoménologie (Les Dictionnaires du Savoir moderne) ; La communication : Les images, les sons, les signes, théories et techniques ... (Les Dictionnaires du Savoir moderne) etc....

d) Une liste complète, de même qu'un exemplaire de tous les textes philosophiques qui ont été polycopiés à l'intention des étudiants du Département.

c) La liste (sur fiches) des publications des professeurs du Département.

Yves Mongeau  
Service de Documentation.

## RENCONTRES AVEC LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT

Invitation aux étudiants à rencontrer le Directeur du Département pour tout renseignement ou toute discussion portant sur les affaires du Département. Les étudiants sont invités à prendre rendez-vous chez Mlle Monique Labrie secrétaire de direction, soit à formuler leurs remarques ou questions par écrit à l'adresse du Directeur.

Des rencontres statutaires sont prévues :

a) avec les étudiants de maîtrise et de doctorat, tous les premiers mercredi du mois, salle 407 (Salle du Conseil, 2910 Edouard Montpetit, 4e étage).

b) avec les étudiants du B. PH., tous les deuxièmes lundi du mois. salle 407 (salle du Conseil, 2910 Edouard Montpetit, 4e étage).

---

## RENCONTRES DE SECTEURS

Les étudiants et professeurs qui sont intéressés à participer à des réunions portant sur les recherches en cours (i.e. mémoires, thèses, projets etc..) dans l'un des cinq secteurs du programme ou sur tout autre sujet se rapportant à un secteur (programme de cours, groupes de discussion, règlements etc...) sont priés de communiquer avec le Directeur du Département ou avec les préposés au service de documentation. Le secrétariat se chargera de faciliter ces réunions par tous les moyens à sa disposition (convocation, réservation de salle etc...)

---

## NOUVEAUX PROGRAMMES

Le Département cherche depuis longtemps à diversifier ses programmes de façon à mieux répondre aux intérêts et aux besoins des étudiants. A côté des programmes spécialisés en philosophie (minimum de 72 crédits de cours de philosophie), nous avons bon espoir de pouvoir offrir dès septembre 1972 des programmes mixtes avec sujet majeur en philosophie et sujet mineur (environ 30 crédits) dans une douzaine d'autres disciplines (lettres, sciences humaines ou sciences pures). De plus le Département a mis au point un nombre limité de programmes conjoints (crédits également répartis dans deux disciplines) qui n'attendent que l'approbation de la commission des études.

---

Le Service de Documentation recevra avec intérêt les suggestions qui pourront lui être faites concernant son fonctionnement. Le local 423 est ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13.30h à 17h.

---

## Règlementation concernant les thèses et mémoires

- Pour qu'une thèse ou un mémoire soit accepté, il faut que l'examen oral ou de synthèse ait été réussi, que l'examen de langue ait été satisfaisant et que le paiement des frais de scolarité et de rédaction de thèse aient été acquittés complètement.

- Les mémoires de maîtrise doivent être déposés au bureau de l'adjoint administratif en 4 exemplaires dont l'original, non reliés, sur papier encadré de Université de Montréal et d'un contenu d'au moins 100 pages de texte dans lequel le nom du directeur de recherche doit être mentionné.

- Les thèses de doctorat doivent être présentées d'abord à un comité de correction en 3 copies et lorsque les corrections auront été effectuées et approuvées par ce comité, la thèse devra être déposée en 7 exemplaires non reliés sur papier encadré de l'Université de Montréal au bureau de l'adjoint administratif; le nom du directeur de thèse doit y apparaître.

-----

### EXAMEN DE SYNTHESE

L'examen de synthèse est un examen oral devant un jury de trois professeurs dont le directeur de mémoire.

Le candidat remet au secrétariat du département, une semaine avant l'examen, en quatre exemplaires, un texte de 300 mots où il explique les principaux points de la recherche poursuivie en vue de la maîtrise. Il indique aussi quelques-unes des principales questions qui l'intéressent en philosophie et autour desquelles il tend à organiser ses préoccupations philosophiques.

Les membres du jury sont choisis autant que possible en fonction de leur intérêt pour les questions indiquées par le candidat.

L'examen n'a aucunement pour but de doubler sur une plus vaste échelle les examens qui ont sanctionné les divers cours suivis au B. PH. ou à la maîtrise. Il vise sans doute à contrôler la possession d'une information minimale en philosophie, mais il s'attache surtout à permettre au candidat de témoigner de la formation acquise pendant sa candidature.

-----

SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT

Le 22 décembre 1971, M. Arthur Marsolais a soutenu avec succès, devant un jury formé de MM. Y. Blanchard directeur de thèse, V. Cauchy, B. Rioux, Ch. Murin, A. Klimov, une thèse de doctorat en philosophie intitulée : "Anthropologie personnaliste et civilisation".

Le 5 février 1972, Mme Adèle Chéné-Williams a soutenu avec succès devant un jury formé de MM. V. Cauchy directeur de thèse, Y. Blanchard, Ch. Murin, J. Trentman et P. B. Lacroix, une thèse de doctorat intitulée : "Influence de la philosophie ancienne sur la modification dans le traitement du thème de la mort".

-----

Voici quelques uns des étudiants qui soumettront bientôt leur projet de thèse de doctorat :

- Michel Bellefleur - "La philosophie du loisir".
- Gérald Wanjohi - "La philosophie de l'évolution chez Th. Dobzhansky".
- Claude Lamontagne - "Philosophie de la religion chez L. Lavelle".
- Jean-Maurice Lamy - "La signification de la dissertation de Marx sur l'atomisme grec".
- Serge Bédard - "Contribution à une métaphysique de la matière".

-----

GRUPE DE PHILOSOPHIE EXPERIMENTALE

Quelques étudiants du Département songent à mettre sur pied un groupe de recherche visant au développement d'une pensée philosophique originale axée sur une problématique québécoise. Ceux qui sont intéressés à participer à un tel groupe sont priés de laisser leur nom au secrétariat du Département.

-----

C I R P H O

Les étudiants qui sont intéressés à participer à un groupe de recherche sur les applications de l'informatique à la philosophie sont priés d'en faire part à Mlle Monique Labrie au secrétariat du Département.

-----